



## Actualités



### LANCEMENT DU PROJET DE CONSTRUCTION POUR UNE ÉCOLE SECONDAIRE À PRÉVOST

Le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, ainsi que la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et députée de Prévost, M<sup>me</sup> Marguerite Blais, ont annoncé que le projet de construction d'une nouvelle école secondaire dans le secteur de Prévost était lancé.

En plus d'un montant de 10 millions de dollars qui a été accordé pour l'élaboration du dossier d'affaires, une somme de 20 millions de dollars est octroyée pour la réalisation de travaux préparatoires requis d'ici le dépôt du dossier d'affaires, tels que le défrichage de sol, une étude de potentiel archéologique, des tests et études de caractérisation environnementale. Le projet permettra de répondre à un besoin important d'espace du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord grâce à l'augmentation de sa capacité d'accueil au secondaire. Ce sont 1 000 places-élèves qui seront à terme ajoutées dans le secteur de Prévost, une région qui connaît une croissance démographique considérable.

La nouvelle école secondaire devrait comprendre une trentaine de classes, au moins 4 laboratoires ainsi que 12 locaux structurants, dont une cafétéria, un atrium et des plateaux sportifs. Elle sera construite selon la nouvelle vision gouvernementale des « belles écoles » en matière de construction, d'agrandissement et de rénovation d'écoles : perspective d'intégration à la communauté et de développement durable, architecture moderne, lumière naturelle, accents de bleu et présence significative du bois et de l'aluminium.

« Pour élever un enfant ça prend un village, pour implanter une école ça prend une communauté engagée, un espace verdoyant et une Marguerite. Notre école germera au cœur de Prévost, où les courants pédagogiques, artistiques et sportifs convergeront, et ce, au plus grand bonheur et bénéfice de tous. C'est un grand jour pour notre ville, après plus de vingt ans d'espoir et de persévérance, notre rêve collectif devient réalité. Notre jeunesse pourra enfin étudier dans son milieu. », mentionne le maire Paul Germain.

### L'ÉCOMOBILITÉ À VOTRE PORTÉE GRÂCE AU NOUVEAU TAC RIVIÈRE-DU-NORD

L'écomobilité à votre portée grâce au nouveau TAC Rivière-du-Nord. Les usagers bénéficieront d'une offre améliorée pour le transport collectif par taxi, de tarifs plus avantageux et d'un nouveau service de réservation et de paiement en ligne.

Le transport adapté et collectif de la Rivière-du-Nord (TAC RDN) dévoile aujourd'hui sa nouvelle offre de services. Axé sur les besoins de sa clientèle, le nouveau TAC RDN s'est fixé comme objectif d'inciter un maximum de citoyens à se tourner vers le transport collectif grâce à des horaires et trajets bonifiés, des tarifs plus avantageux ainsi qu'une signalisation améliorée sur l'ensemble du territoire de la MRC. Un nouveau service de réservation et de paiement en ligne entrera par ailleurs en fonction à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain pour tous les détenteurs de la nouvelle carte à puce TAC RDN, gratuite jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

« Le transport adapté et collectif de la Rivière-du-Nord propose désormais à ses usagers une offre en écomobilité qui répond à leurs attentes les plus élevées. 320 arrêts sont maintenant répartis sur le territoire afin de rendre le service accessible à la grande majorité des citoyens de la MRC. Par exemple, dans la presque totalité de la ville de Prévost, les membres pourront trouver un panneau d'arrêt du TAC RDN à moins de 150 mètres de leur domicile. Plus que jamais, la possibilité de prendre le virage de l'écomobilité est à la portée de tous! À vous d'embarquer! », déclare fièrement M. Paul Germain, président du TAC RDN et maire de Prévost.



Diffusée en direct  
SUR LA PAGE FACEBOOK  
DE LA VILLE DE PRÉVOST

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :  
Salle Saint-François-Xavier : 994, rue Principale, Prévost

LUNDI  
À 19 H 30

16 AOÛT

POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :  
[ville.prevost.qc.ca](http://ville.prevost.qc.ca)